



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **10 novembre 2016**

Délibération n° 2016-1579

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Lyon 3°**

objet : **Part Dieu - Restructuration des réseaux humides - Individualisation d'autorisation de programme**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Colin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 11 octobre 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 15 novembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Passi (pouvoir à M. Jacquet), Brumm (pouvoir à M. Eymard), Mmes Frih (pouvoir à Mme Panassier), Laurent (pouvoir à M. Butin), MM. Vesco (pouvoir à M. Bernard), Aggoun, Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Blachier), MM. Havard (pouvoir à M. Huguet), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Sarselli (pouvoir à M. Barret), Servien (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Conseil du 10 novembre 2016**Délibération n° 2016-1579**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Part Dieu - Restructuration des réseaux humides - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 octobre 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Ce projet fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

I - La situation actuelle

Le secteur Lyon Part-Dieu, deuxième quartier d'affaires français, est devenu en 40 ans le cœur stratégique de la métropole lyonnaise et l'un des moteurs de son rayonnement et de son attractivité à l'échelle nationale et européenne.

Sa dimension métropolitaine et son importance sur les plans de l'économie et des transports nécessitent d'accompagner les perspectives de développement de ce quartier, à travers un projet urbain de grande ampleur.

Ce projet urbain se décline en de multiples opérations échelonnées dans le temps dont une partie est d'ores et déjà en phase de conception : réorganisation du pôle d'échanges multimodal, opérations immobilières du Two Lyon, du Silex et de Sky Avenue, développement du centre commercial de la Part Dieu.

Ces opérations, ainsi que les projets d'aménagement urbain qui les accompagnent (extension de la trémie Vivier Merle, réaménagement des places Béraudier et de Francfort), impactent les réseaux d'assainissement et d'eau potable gérés par la Métropole de Lyon.

II - Le projet

Il convient donc de déplacer les réseaux impactés, en respectant le planning général de réalisation de l'ensemble des opérations constituant le projet urbain.

Il est prévu, en marge de ce projet, de profiter de l'opportunité de renouveler plusieurs canalisations d'eau potable vétustes, en renforçant et en sécurisant davantage certaines parties du réseau.

Deux secteurs distincts sont concernés :

a) - le secteur Part Dieu sud : boulevard Vivier Merle sud (de la rue Paul Bert à la rue Servient), rue des Cuirassiers, rue Desaix, rue Bouchut et avenue Pompidou, où le planning général des opérations d'aménagement du projet Part Dieu (en particulier le prolongement de la trémie Vivier Merle) nécessite un démarrage des travaux de déviation des réseaux dès mai 2017.

Les travaux de déviation des réseaux liés aux aménagements urbains, aux ouvrages d'infrastructures et aux futurs bâtiments du projet Part Dieu sont les suivants :

- extension de la trémie Vivier Merle : déviation de 2 canalisations de 1 000 millimètres de diamètre de transport d'eau potable sur 910 mètres de long au total, d'une canalisation de distribution d'eau potable de 150 millimètres de diamètre sur 230 mètres de long environ et d'un collecteur d'assainissement visitable de dimension 1,90 mètres x 1,00 mètre sur 150 mètres de long environ,
- extension du centre commercial rue Bouchut : déviation d'un collecteur d'assainissement de 800 millimètres de diamètre sur 80 mètres de long,
- création du hall Pompidou, nouvel accès à la gare depuis l'avenue Pompidou : déviation d'une canalisation d'eau potable de 400 millimètres de diamètres sur 240 mètres de long.

Ces déviations s'accompagnent :

- de la restructuration du réseau d'eau potable existant grâce à la création d'une canalisation d'eau potable de 250 millimètres de diamètre rue des Cuirassiers et rue Bouchut sur 390 mètres de long au total, en remplacement de la canalisation de 200 millimètres de diamètre existante rue des Cuirassiers,
- de la pose d'un nouveau collecteur d'assainissement de 500 millimètres de diamètre sur 80 mètres de long rue Bouchut en prévision du réaménagement des espaces publics correspondants,
- du renouvellement patrimonial des canalisations de 150 millimètres de diamètre (sur 340 mètres de long environ) et 300 millimètres de diamètre existantes rue Desaix (sur 165 mètres de long au total), en prévision du réaménagement futur de cette rue dans le cadre du projet Part Dieu,
- du renforcement du collecteur d'assainissement visitable existant avenue Pompidou par injection de béton dans les sols avoisinants, préalablement au démarrage des travaux de création du hall Pompidou.

b) - le secteur Part Dieu nord : place de Milan, boulevard Vivier Merle nord (entre la rue de Bonnel et la rue Servient), rue de Bonnel. Les travaux de déviation des réseaux liés aux aménagements urbains, aux ouvrages d'infrastructures et aux futurs bâtiments du projet Part Dieu sont les suivants :

- aménagement de la place Béraudier et opération immobilière du Two Lyon : suppression d'un collecteur d'assainissement visitable existant à l'est du boulevard Vivier Merle, impliquant le rejet des eaux pluviales et usées collectées au droit de la place de Milan vers la rue de Bonnel à l'aide d'un nouveau collecteur d'assainissement de 800 millimètres de diamètre de 400 mètres de long environ,
- modification de la trémie du secteur Cour à bagages (sortie nord de la place Béraudier) : déviation et restructuration d'une canalisation d'eau potable de 250 millimètres de diamètre sur 600 mètres et d'un collecteur d'assainissement de 500 millimètres de diamètre sur 150 mètres environ ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve la restructuration des réseaux humides du secteur Part Dieu à Lyon 3°.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale P20 - Eau potable pour un montant de 5 305 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe des eaux selon l'échéancier suivant, sur l'opération n° 1P20O5308 :

- 2 522 500 € HT, en 2017,
- 2 622 500 € HT, en 2018,
- 100 000 € HT, en 2019,
- 60 000 € HT, en 2020.

et P19 - Assainissement pour un montant de 3 045 000 € HT en dépenses au budget annexe de l'assainissement selon l'échéancier suivant, sur l'opération n° 2P06O5308 :

- 1 768 000 € HT, en 2017,
- 1 177 000 € HT, en 2018,
- 100 000 € HT, en 2019.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 novembre 2016.